

3è DERBY DU GROUPEMENT AUBE-YONNE

Emplacement

Antonio DA SILVA (AJA) se charge d'héberger les pigeons, comme en 2016 et 2017, dans le colombier situé à son domicile, 20 rue du paradis à Sainte Pallaye (89460)

Tél 06 70 03 91 27

Acheminement des oiseaux

Les pigeonceaux pourront être accueillis au colombier entre le 15 mai et le 1er juin 2018, dernier délai. L'âge idéal des jeunes au moment du transfert devrait se situer entre 25 et 30 jours.

Carton de propriété

Les pigeonceaux devront être accompagnés de leur carton de propriété et seront la propriété du groupement, dès leur arrivée au nouveau colombier. Un pedigree est vivement souhaité et pourra être fourni par l'éleveur à la livraison.

Prix d'engagement

L'engagement d'un pigeonceau s'élève à 15 euros. Un maximum de 5 pigeonceaux pourront être inscrits par amateur, pour un montant de 75 euros. Le règlement se fera à la livraison des oiseaux, à l'ordre du groupement colombophile de l'Yonne.

Vaccination et suivi sanitaire

Les oiseaux seront vaccinés après leur arrivée au colombier et Antonio Da Silva est en charge de l'entretien sanitaire de la petite colonie.

Graines, produits complémentaires

Le groupement prendra en charge tous les frais liés à l'achat de graines, de produits complémentaires ou vétérinaires, nécessaires au bon déroulement de l'élevage.

Entraînements, bagues électroniques et course finale

Les pigeonceaux seront entraînés fin août, début septembre, de préférence en semaine pour éviter les pertes. Le groupement prendra en charge l'équipement des pigeons en bagues électroniques. Deux épreuves chronométrées (lâchers à +/- 60 et 100 km) sont prévues avant l'épreuve finale. Dates et lieux au choix du soigneur, lâchers possibles par Dominique Capocci. Les résultats de ces entraînements seront exploités pour établir un As-pigeon. Une épreuve finale aura lieu sur une distance d'environ 200 km (lieu à préciser), le samedi 15 septembre 2018.

Récompenses aux lauréats

Les premiers arrivés lors de la course finale, ainsi que l'As-pigeonceau 2018, seront récompensés par des lots de valeur (à définir).

Vente aux enchères

Le samedi 15 septembre, nous attendrons le retour des pigeons autour d'un repas organisé sur place, comme en 2017, par les amateurs de l'AJA. Les pigeonceaux seront vendus aux enchères dès la clôture de l'épreuve. Les éventuels retardataires seront proposés à la vente lors de notre réunion de groupement en automne.